Extract of UJFP

https://www.ujfp.org/spip.php?article5366

En soutien à Richard et au collectif BDS 57 (Boycott, Désinvestissement, Sanctions)

- BDS - Les actions BDS -

Publication date: samedi 28 janvier 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Pour le droit au boycott et contre la criminalisation du mouvement social

Rassemblement le 2 février à partir de 12h30 devant le Tribunal de Grande Instance de Metz.

Le jeudi 2 février 2017, le président du collectif BDS 57 comparaîtra à nouveau devant le Tribunal de Grande Instance de Metz, l'accusateur étant l'entreprise pharmaceutique israélienne TEVA. Cette comparution fait suite au report demandé par la procureure de la république le 24 janvier, date à laquelle une centaine de soutiens s'étaient rassemblés.

Copyright © UJFP

Le collectif BDS 57 agissait, en février 2015, dans le cadre d'une campagne internationale pour inciter les

pharmaciens à ne pas commercialiser les génériques TEVA mais à les remplacer par les mêmes génériques d'autres marques.

Le collectif BDS 57 refuse fermement l'accusation mensongère de discrimination dont il est victime. L'objectif de notre organisation est d'alerter le public et les professionnels de la santé sur la complicité de crime que représentent les entreprises issues de l'apartheid israélien et dont sont victimes les Palestiniens. La campagne BDS France informe les consommateurs de manière non violente. Nous combattons par nos actions de sensibilisation le colonialisme, le racisme et la guerre pour qu'en Israël/Palestine s'instaure enfin une paix juste et durable.

Cette offensive contre des militants est partie intégrante du contexte d'État d'urgence et de régression sociale qui règne dans notre pays : interdiction de manifester et répression pendant la COP21, loi travail imposée, criminalisation des syndicats, répression violente et judiciaire des syndicalistes et des manifestants, etc...

Le collectif BDS 57 vous appelle à venir nous soutenir encore plus nombreux devant le tribunal de Metz le jeudi 2 février à partir de 12h30. Mobilisons-nous pour la défense de la liberté d'expression et pour dire à ceux qui nous accusent qu'ils ne feront jamais taire notre solidarité avec le peuple palestinien en tentant de criminaliser les actions militantes et citoyennes.

Le collectif BDS 57 invite l'ensemble des organisations qui le soutiennent à diffuser un communiqué de soutien ou à diffuser le présent appel.

Affirmons notre droit au boycott, la France restant le seul pays à en interdire la pratique quand il cible la politique d'Israël...

Demandons l'abrogation en France de mesures répressives indignes d'une démocratie, mesures qui portent atteinte à la liberté d'expression et visent à terme toute forme de revendication politique, syndicale ou simplement citoyenne !

Soutenons notre camarade injustement inculpé !

Relaxe pour Richard, président du collectif BDS 57, militant de la cause palestinienne et membre de l'Union Juive Française pour la Paix !

Evènement facebook

Copyright © UJFP